

29 oct 2021 -13:44

Découvrez le rapport d'activité 2020 de la Régie des Bâtiments

La Régie des Bâtiments a publié son rapport d'activité 2020. En tant que gestionnaire immobilier de l'État fédéral, elle est chargée d'offrir un environnement de travail de qualité aux services publics fédéraux et de préserver le patrimoine de l'État belge.

Une adaptation rapide aux nouvelles circonstances

L'année 2020 a inévitablement été dominée par la crise sanitaire. Néanmoins, la Régie des Bâtiments est toujours parvenue à garantir la continuité de sa prestation de services et bon nombre de projets ont été lancés, poursuivis ou achevés, toujours dans le respect, bien sûr, des mesures en vigueur contre le coronavirus.

La modernisation de notre fonctionnement, en cours depuis déjà de nombreuses années, nous a permis d'adopter rapidement de nouveaux modes de travail, comme le télétravail, les vidéoconférences, les formations en ligne, le suivi de projet à distance, etc.

Durant ces circonstances particulières, une grande attention a également été consacrée à la motivation et à l'information des membres du personnel ; leur bien-être et leur sécurité ayant toujours été les priorités de la Régie des Bâtiments. Il est ressorti d'une enquête interne que pas moins de 97 % des répondants estiment d'ailleurs que notre organisation a bien géré la crise sanitaire !

Une sélection de nos principales réalisations

Le rapport d'activité donne un aperçu de quelques-uns des principaux jalons atteints en 2020, comme :

- la pose de la première pierre de la nouvelle prison de Termonde ;
- le premier coup de pioche pour le nouveau Palais de Justice de Namur ;
- l'achèvement des travaux d'une nouvelle galerie permanente au musée des Sciences naturelles à Bruxelles ;
- l'achèvement du nouveau musée de la Bibliothèque royale (KBR museum) à Bruxelles ;
- l'achèvement de la rénovation des bâtiments des archives de l'État à Arlon et à Anvers.

Malgré la pandémie, beaucoup de grands chantiers ont avancé, comme :

- la construction de la prison à Haren ;
- la rénovation du Palais de Justice sis Britselei à Anvers ;
- la rénovation des toitures des musées du parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

De plus, nous avons pris de multiples initiatives en faveur de la durabilité et de la décarbonisation de notre portefeuille immobilier et de la réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics, un des principaux engagements de notre organisation.

Nous avons également continué à rationaliser notre portefeuille immobilier, notamment en centralisant des services et en valorisant des sites devenus inoccupés. En 2020, la Régie des Bâtiments a géré 935 complexes de bâtiments, représentant approximativement 6,7 millions de m². Environ deux tiers de ces sites appartiennent à l'État et un tiers est loué.

En outre, la crise du coronavirus a eu et a encore de fortes répercussions sur les bâtiments que nous gérons et sur les besoins de nos clients, les services publics fédéraux. Nous avons redéfini notre stratégie immobilière afin de répondre aux nouvelles évolutions qui sont la conséquence de la crise sanitaire, comme la généralisation du télétravail.

Modernisation du fonctionnement interne

Concernant notre fonctionnement interne, nous avons poursuivi et achevé le déploiement d'un nouveau système comptable. Ce programme a été mis en service début 2021 et améliorera, à terme, sensiblement notre gestion financière.

La mise en place d'un nouveau système de gestion immobilière de type IWMS (Integrated Workplace Management System) a également progressé de façon notable en 2020.

[Découvrez le rapport d'activité 2020](#) (uniquement disponible en version électronique)

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be